

Nantes, le 09 JAN. 2018

**RIVIERE ERDRE
RIVIERE SEVRE**

AVIS AUX USAGERS

ORIGINE : Conseil départemental de Loire-Atlantique
Service aménagement – Unité voies navigables

EMPLACEMENT : LOIRE

DATE : A partir du 09 janvier 2018

FAIT A SIGNALER : Navigation Interdite sur la Loire

Les usagers de l'Erdre et de la Sèvre sont informés que la navigation sur la Loire est interdite à partir du mercredi 9 janvier 2018 et conforme à l'avis édité par Voies Navigables de France, exploitant du fleuve.

En effet la cote de 3,50 m à l'échelle de Montjean-sur-Loire a été atteinte suite à la crue et conformément au Règlement Particulier de Police de la Loire, la navigation est interdite jusqu'à nouvel avis.

Les usagers devront prendre leurs dispositions pour respecter cet avis.

Pour toute information complémentaire, contacter l'écluse St Félix au 02 40 99 78 00 pendant les horaires d'ouverture de l'écluse.

P/o le Président du conseil départemental
Le Chef du service aménagement

Pascal MAÏE